

Grec

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Écrit

Le jury est heureux de constater, après la baisse significative en 2020 du nombre de candidats et candidates (88) ayant composé dans l'épreuve de version grecque, un retour à des chiffres comparables à ceux des années antérieures (107 en 2019 et 105 en 2018) avec 101 copies pour cette épreuve.

Les copies ont été notées de 0,5 à 20 ; 44 copies ont été notées au-dessus de 10 et parmi celles-ci, 29 ont obtenu une note supérieure ou égale à 15. Comme les années précédentes, l'ensemble des résultats est très contrasté et le texte choisi a permis un classement clair et juste des candidats et candidates.

Le texte proposé était une fable d'Ésope, intitulée dans l'édition de Chambry, « Le dépositaire et le Serment ». Ce titre repris pour l'exercice de version n'a pas été d'une grande aide pour de nombreux candidats et candidates qui ne savaient pas ce qu'est un « dépositaire » ou qui n'ont pas vu qu'il y avait une majuscule à « Serment ». Après le texte de Sophocle en 2020, on revenait à un texte de prose assez élémentaire : les fables d'Ésope sont régulièrement présentes dans les premières leçons de grec, mais cette simplicité n'a pas toujours été perçue et l'on est étonné de constater que la dimension narrative assez simple de l'histoire, qui ne mobilisait aucune connaissance culturelle particulière, n'a guère aidé les candidats et candidates. Une fois n'est pas coutume, en glanant ici et là dans les copies, proposons une traduction de ce texte, qui fera apparaître l'unité du récit :

*Un homme qui avait reçu un dépôt d'un ami projetait de l'en frustrer. Et précisément, comme cet ami l'appelait à prêter serment, par précaution il partit pour la campagne. Arrivé aux portes de la ville, comme il avait aperçu un boiteux qui sortait, il lui demanda son identité et sa destination. Ce dernier ayant répondu qu'il était le Serment et qu'il marchait contre les impies, il lui demanda derechef après combien de temps il revenait d'habitude dans les villes. « Au bout de quarante ans, parfois même de trente », répondit-il. Dès lors notre homme jura le lendemain sans la moindre hésitation qu'il n'avait pas reçu le dépôt. Mais il tomba sur le Serment qui l'emmena au bord d'un précipice. L'homme récriminait sous prétexte qu'il lui avait déclaré qu'il ne revenait qu'au bout de trente ans et qu'il ne lui accordait même pas un jour de sécurité. Le Serment reprit la parole et dit : « Eh bien, sache bien que, chaque fois qu'on veut m'agacer, j'ai l'habitude de revenir le jour même. »
L'histoire montre que la punition divine contre les impies n'a pas de jour fixé.*

Dans la première phrase, il fallait en particulier respecter le temps du participe λαβών qui exprimait une antériorité ; l'absence d'article à φίλου correspondait à un indéfini et il fallait bien rattacher ce génitif au début de la phrase plutôt qu'à la fin (où il suffisait dès lors de le sous-entendre). Dans la deuxième phrase, le génitif absolu προσκαλουμένου ... εκείνου (où εκείνου correspond à φίλος) n'a pas toujours été repéré et le sens du verbe a le plus souvent été mal rendu : il s'agissait ici d'un moyen, et non d'un passif, et la formule προσκαλοῦμαι ἐπὶ ὄρκον signifiait « appeler à prêter serment ». Les formules vagues (« en vue du serment », « pour le serment », « au sujet d'un serment », « à travers un serment ») ou erronées (« par suite d'un serment », « comme le veut le serment ») ont été sanctionnées. Il ne fallait pas confondre ἀγρόν avec ἄργυρος ni πορεύομαι avec ἀπορέω-ῶ. Dans la troisième phrase, il fallait encore être vigilant aux temps verbaux (γενόμενος, ἐθεάσατο, ἐξιώντα) ; les deux interrogatives indirectes de la fin de phrase comportaient deux optatifs obliques qui n'ont pas toujours été pris pour ce qu'ils étaient. Le participe à l'accusatif ἐξιώντα venait du verbe ἐξέρχομαι, « sortir », et non du verbe être, et encore moins du verbe ἐξιώω-ῶ, « dérouiller ». Il se rapportait à τίνα χωλόν, et non au sujet de la proposition. Le pronom de rappel αὐτοῦ ne devait pas être confondu avec le démonstratif ; il désignait le fameux boiteux, et il était complément du verbe πυνθάνομαι. La phrase suivante commençait à nouveau par un génitif absolu (τοῦ δὲ εἰπόντος) où l'article était employé en fonction de pronom et renvoyait à τίνα χωλόν de la phrase précédente ; la structure « latine » de l'infinitive où le réfléchi αὐτόν était en fonction de sujet ne semble pas avoir surpris les candidats et candidates, mais il ne fallait pas confondre ce dernier avec l'anaphorique ; τοὺς ἀσεβεῖς était un masculin pluriel et désignait les impies, et non l'impiété ; l'expression ἐκ δευτέρου ne pouvait pas être traduite par « pour la seconde fois », mais « en second lieu », car le contenu de la question était différent des questions précédentes ; l'imparfait ἤρωτα du verbe ἐρωτάω-ῶ n'a pas toujours été identifié pour ce qu'il était. L'expression διὰ πόσου χρόνου au début de l'interrogative indirecte n'a que rarement été traduite correctement, ce qui a aussi provoqué des erreurs dans la traduction de la réponse. La préposition διὰ indiquait ici l'intervalle de temps qui s'écoulait habituellement (cf. εἴωθεν) entre deux de ses visites.

Il fallait, d'une manière ou d'une autre, montrer clairement qu'on avait compris qu'il y avait un changement de sujet, dans le dialogue, avec l'expression ὁ δὲ ἔφη : il s'agit de la réponse que donne le Serment à la question posée. La même préposition διὰ permettait d'indiquer un intervalle (« tous les quarante ans »), et non une durée (« pendant quarante ans »), et devait encore moins être traduite par des formules qui ne veulent rien dire (« à travers quarante ans »). Un nouveau changement de sujet est marqué dans la phrase suivante, cette fois par ὅς employé comme un démonstratif ; le participe μέλλησας, au masculin, s'y rapportait, et non pas à οὐδέν, qui avait ici valeur d'adverbe (« n'ayant tardé en rien ») ; l'infinitif parfait εἰληφέναι n'a pas toujours été identifié et a souvent entraîné une confusion dans la traduction de ὡμοσε par « il jura de » au lieu de « il jura que ».

Au début de la septième phrase, il fallait bien traduire le δέ comme marquant une rupture dans le déroulement de l'intrigue ; c'est là que tout bascule dans l'histoire du dépositaire pris à son propre jeu. Le participe aoriste περιπεσών de περιπίπτω a souvent été confondu avec le participe présent du verbe περιπέσσω (malgré l'unique sigma) : il faut connaître les temps premiers des verbes irréguliers les plus courants pour éviter ce genre de bévues. La tournure passive avec un complément d'agent explicite ἀπαγόμενος ὑπ' αὐτοῦ n'a pas toujours été lue correctement. Il fallait montrer la longueur des récriminations du héros en traduisant comme il se doit ἥτις par un imparfait, et non par un aoriste. La construction de la fin de cette longue phrase a souvent été malmenée : la conjonction ὡς, à sens subjectif, ne pouvait pas commander le participe προειπών mais nécessairement le verbe conjugué à un mode personnel δέδωκεν ; il fallait reconnaître le même διὰ que dans les deux occurrences précédentes, pour marquer l'intervalle de temps (« au bout de... »), tandis que l'expression πρὸς μίαν ἡμέραν indiquait une durée (« pour un seul jour ») ; οὐδέ ne pouvait pas avoir de valeur de coordination, mais uniquement un sens adverbial.

Dans la dernière réplique du Serment (désigné par ὁ δέ, qui indique un nouveau changement de sujet), il fallait bien traduire l'éventuel de répétition et bien identifier la première personne du singulier dans la forme εἶωθα. Le participe ὑπολαβών est couramment employé dans les dialogues, en construction absolue, pour indiquer qu'un interlocuteur reprend la parole. Les candidats et candidates qui avaient appris la conjugaison irrégulière du verbe οἶδα ont pu reconnaître la forme ἴσθι, impératif, au lieu d'en faire un indicatif ou de la faire dépendre du verbe être. L'adverbe αὐθήμερον portait sur ἐπιφοιτᾶν, et non sur εἶωθα.

Le jury a été très étonné de voir qu'une formule aussi courante que « ὁ λόγος δηλοῖ ὅτι », qui conclut un très grand nombre de fables d'Ésope, pouvait encore poser problème. Δηλοῖ n'est pas un optatif, mais la forme normale de la 3^e personne de l'indicatif présent des verbes contractes en ὦ... dont δηλοῦν est le paradigme dans plusieurs grammaires. On ne peut excuser cette erreur par la fatigue d'arriver en fin de version, car, comme chacun sait, une version se traduit par une accumulation de lectures successives qui conduisent à un approfondissement du sens à chaque passage. Il ne saurait donc être question que la fin d'une version soit moins bien comprise que son début pour cette seule raison. On encouragera, en outre, les candidats et candidates à poursuivre une pratique assidue du « petit grec », pour laquelle les fables d'Ésope constituent un terrain facile. La préposition ἐκ indique la provenance : la formule ἐκ θεοῦ devait donc être comprise comme « de la part du dieu ». La traduction de l'adjectif ἀδιόριστος, littéralement, « indéfini », à elle seule permettait de montrer si la version avait été comprise : il s'agit de dire que l'on ne peut prévoir quand adviendra la rétribution, comme le cas du héros de notre histoire a pu le montrer.

Comme les années précédentes, le jury rappelle qu'un apprentissage régulier de la morphologie et de la syntaxe grecque et une pratique constante et ferme de l'analyse doivent permettre d'aborder sereinement les principales difficultés grammaticales d'un texte et de libérer l'esprit pour entrer dans la logique narrative. Les meilleures copies, et même les meilleurs passages des copies plus imparfaites, ont témoigné que l'entreprise était possible, pour le plus grand plaisir du jury.

Épreuve orale

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Cette année, 11 candidates et candidats ont été admissibles dans la spécialité Lettres Classiques. 2 ne se sont pas présentés à l'oral, 3 ont été admis sur liste principale et 1 sur liste complémentaire.

La moyenne s'est élevée à 11,88 (16,5 pour les admis), avec des notes s'échelonnant entre 5 et 18. Elle est inférieure à celle de la session 2019 (12,88). Cette baisse s'explique par un niveau très disparate et l'indigence de quelques-unes des prestations entendues.

Sauf exception, le jury de grec déplore cette année un certain manque de préparation à l'épreuve orale de spécialité. Les deux textes au programme (Xénophon, *Cyropédie*, Livre I ; Hésiode, *Les Travaux et les Jours*) ne présentaient pourtant pas de difficultés particulières. Il aurait été légitime de connaître au moins la fin du Livre I de la *Cyropédie*, sinon l'ouvrage en entier. Un texte préparé pendant l'année ne devrait pas surprendre outre mesure son lecteur, et il était de mauvais ton de s'arrêter au milieu en se plaignant qu'il fût trop long, ou,

pire, de ne pas procéder à la traduction en entier. Les extraits d'Hésiode qui ont été proposés correspondaient aux passages les plus célèbres de l'œuvre : aligner les contresens à chaque vers, au point de réécrire complètement le texte poétique, ne pouvait manquer de mettre le jury dans l'embarras.

La qualité de la lecture préfigure souvent la suite de l'épreuve. Il est important de lire le texte sans précipitation, en articulant (même avec un masque...), et de manière à lui donner du sens avant même de le traduire. Au moment de la traduction, il faut veiller, dans le mot-à-mot, à restituer correctement les voyelles élidées : dans la formule ὦς ἔφαθ' οἷ δὲ..., la voyelle élidée était un ο, et non un ε, et l'effet d'une erreur sur ce point est particulièrement désastreux lorsqu'il s'agit des premiers mots du texte. On conseille donc aux candidats et candidates de réfléchir à la voyelle élidée pendant le temps de préparation, et non au moment de passer l'épreuve. Pour la suite, il est très important de bien repérer la construction des phrases, sans remplacer des coordinations par des subordinations, ou vice-versa ; on évitera la confusion entre ὥστε final et ὥς comparatif, ou entre l'article et le pronom relatif. Dans des textes faciles comme la *Cyropédie*, il est encore plus nécessaire d'être rigoureux sur les temps (imparfait/aoriste...), sur le nombre et sur tous les détails, petits mots, particules, qui ont parfois beaucoup plus d'importance qu'il n'y paraît. La même vigilance était requise pour les *Travaux* : un candidat a par exemple complètement manqué le sens de l'opposition hésiodique entre les deux Éris, parce qu'il n'a pas reconnu la disjonction τὴν μὲν... ἢ δέ, répétée sous la forme ἢ μὲν... τὴν δ'ἑτέρην, aux vers 12 à 17. Pour les deux œuvres, le jury a également relevé une certaine tendance des candidats et candidates à omettre purement et simplement un certain nombre de mots ou groupes de mots dans la traduction.

On attend plus du commentaire d'un texte qui a été préparé pendant l'année que d'un texte improvisé. Tout en se focalisant sur le passage proposé pour l'épreuve, il faut tout de même montrer comment la connaissance du reste de l'œuvre permet de l'éclairer, ou comment il se rapproche, ou se distingue, d'autres textes déployant des thématiques similaires. Pour Hésiode, il n'était pas difficile, par exemple, de mettre en relation un passage fameux comme celui de Pandore dans les *Travaux et les Jours* avec l'épisode parallèle de la *Théogonie*, dont on pouvait espérer qu'il fût connu. Le jury constate avec regret qu'il n'a pas été possible de discuter véritablement, en profondeur, des projets littéraires et esthétiques des œuvres au programme, notamment lors du temps de reprise. Trop souvent, les candidats et les candidates ont seulement tenté de masquer leur ignorance du contexte des œuvres et de leurs principes de composition derrière de grandes phrases creuses ou derrière des formules qui se voulaient éblouissantes mais étaient dépourvues de sens, comme « on constate une dégradation qui ne prend qu'un sens différentiel » : loin d'impressionner le jury, de telles formules donnent l'impression que le langage est mal maîtrisé, ou, pire, qu'il est utilisé à d'autres fins que pour communiquer.

On peut comprendre que la fatigue et le stress conduisent à des contre-performances. Le jury rappelle que, s'il cherche à être juste, il demeure aussi fondamentalement bienveillant, et s'efforce d'aider les candidats et candidates à donner le meilleur d'eux-mêmes. Il utilise le temps de reprise – essentiel, on le répète – pour leur permettre de revenir sur des erreurs qui, si elles sont corrigées, ne sont pas pénalisées. Plutôt que de répéter une traduction erronée ou de rester arc-bouté sur des interprétations sans fondement, il faut donc se remettre en question et réagir avec à-propos, en se saisissant des questions posées par le jury comme d'occasions pour améliorer sa performance et approfondir sa réflexion.

Un oral complètement manqué une année n'a rien de définitif. En cas d'échec, on encourage les candidats et candidates à se présenter à nouveau pour effacer le mauvais souvenir d'une épreuve manquée par celui d'une expérience réussie. Pour ce faire, il est toutefois indispensable de travailler de près les œuvres au programme tout au long de l'année. C'est une évidence qui ne semble pas suffisamment prise en considération par les candidats et candidates. Un travail régulier permet non seulement de venir à bout des difficultés grammaticales et de la traduction, mais aussi de s'approprier l'œuvre afin de produire un commentaire nourri et pertinent.

Textes vus :

- *Cyropédie* I, 6, 7-9 (ἐκείνων δὲ, ὧ παῖ -> καταλελύσσαι σοθ εὐθύς ἢ ἀρχή)
- *Cyropédie* I, 4, 3-4
- *Cyropédie* I, 4, 25-26
- *Cyropédie*, I 2, 2-5

Les Travaux et les jours

- 1-24
- 69-92
- 109
- 213-239
- 639-662

Toutes séries

Traduction et commentaire d'un texte grec

Cette année, dix candidats et candidates admissibles avaient choisi de passer l'épreuve orale de grec : cinq dans la série Langues Vivantes, quatre en Sciences Humaines, et un en Lettres. Le jury se réjouit de cet intérêt pour la langue et la littérature grecques, malgré la situation difficile des langues anciennes dans l'enseignement secondaire. La moyenne de l'épreuve s'établit à 11,7, avec des notes comprises entre 3 et 20. Cette moyenne très inférieure aux années précédentes (13,85 en 2018 ; 15,14 en 2019) s'explique par les prestations médiocres, voire très insuffisantes, de quatre candidats et candidates (notées 3, 5, 6 et 8). Deux autres ont obtenu la note de 13, et quatre ont fait d'excellents oraux, notés 15, 16, 18 et 20 : cette épreuve n'est donc pas insurmontable, et peut même apporter un très sérieux bonus. D'ailleurs, sur les dix candidats et candidates que nous avons entendus, sept ont été admis sur liste principale, parfois à de très bons rangs : 1^{er} dans la série Sciences Humaines ; 2^e, 4^e et 6^e dans la série Langues Vivantes.

La longueur des textes est d'environ 100 mots pour la prose ou une douzaine de vers pour la poésie. Cette année, les sujets qui ont été tirés au sort, choisis dans la thématique « Savoir, apprendre, éduquer », sont les suivants :

- Isocrate, *Contre les sophistes*, 3-4
- Jean Chrysostome, *Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants*, 31-33 (il ne faut mal parler de personne ni médire de personne) et 73 (l'enfant doit apprendre à résister à la colère)
- Lucien, *Dialogues des hétaires*, 10.3
- Platon, *Gorgias*, 456d-457a (les professeurs de sports de combat ne sont pas responsables des violences injustes commises par leurs élèves) et 457a-c (il ne faut pas abuser du pouvoir donné par la rhétorique)
- Platon, *Phèdre*, 229c-e (les interprétations rationalisantes des mythes) et 274c-275a (l'invention de l'écriture)
- Plutarque, *De l'éducation des enfants*, *Mor.* 3a-b
- Plutarque, *Vie de Lycurgue*, 14.3-5

Quels que soient les auteurs, le jury ne requiert pas de connaissances préalables ; en revanche, les candidats et candidates doivent bien lire le titre du texte, l'éventuel chapeau introductif et les notes diverses qui leur sont données (vocabulaire, élucidation de constructions grammaticales, traduction de passages difficiles, éléments de contexte littéraire et/ou historique). Toutes ces indications sont des renseignements utiles pour la compréhension du texte, qui doivent être pris en compte. Néanmoins, une culture générale minimale sur la civilisation grecque est attendue, en lien avec la thématique : alors que les candidats et candidates ont travaillé pendant deux ans sur l'éducation, ils ne devraient pas hésiter sur ce qu'est une palestre et devraient reconnaître le précepte delphique γνῶθι σεαυτόν.

Concernant la traduction, les candidats et candidates doivent maîtriser l'essentiel de la morphologie (toutes les déclinaisons, conjugaisons à tous les modes) et de la syntaxe grecques. Le jury a constaté que certains ne connaissent pas les adjectifs de la 2nde classe en -ης du type ἀληθής, ne reconnaissent pas les verbes irréguliers les plus courants (ἔρχομαι, φέρω...), n'identifient pas les formes de l'impératif ou de l'optatif. Il a même entendu un improbable *σῶμος au lieu de σῶμα... Alors que la thématique est cette année celle de l'éducation, on pouvait s'attendre à ce que soit maîtrisée l'expression de l'ordre et de la défense, en particulier l'impératif. Les différents emplois du datif (instrumental, attributif, éthique...) ont également donné lieu à de nombreuses erreurs. Même les meilleurs candidats et candidates ont eu des difficultés avec καί et οὐδέ adverbiaux, avec la construction des consécutives à l'infinitif introduites par ὥστε, ou avec l'expression ἄλλως τε... καί. Les notes les plus basses sont dues à de graves méconnaissances de ces éléments morphologiques et syntaxiques de base.

Au cas où un candidat ou une candidate n'aurait pas compris et/ou traduit entièrement le texte, le jury lui conseille de se limiter à un commentaire prudent, qui n'invente pas le sens : il convient de se laisser du temps pour l'entretien, qui est crucial puisqu'il permet de corriger des erreurs en se laissant guider par les questions posées. Le jury a notamment pu apprécier le courage d'un candidat qui, conscient de ses lacunes, est parvenu à exposer sobrement tout ce qu'il était capable de traduire et a pu ainsi limiter les dégâts. De manière générale, il faut se méfier des auteurs connus, et de Platon en particulier : il est demandé aux candidats et candidates d'expliquer précisément le texte qu'ils ont sous les yeux, et non d'essayer d'y faire coller des interprétations générales sur l'auteur sans rapport avec le sujet.

Ces remarques ne doivent pas faire oublier que la majorité des candidats et candidates a su se débrouiller honorablement avec les textes proposés et que le jury a eu le plaisir d'écouter d'excellentes traductions suivies de commentaires pertinents, argumentés, et témoignant d'une lecture personnelle et détaillée du texte. La meilleure prestation a su utiliser avec pertinence et sobriété (un mot suffit parfois) des connaissances

nombreuses et bien sélectionnées pour éclairer le texte : mobilisation du *placere-docere-movere*, caractérisation du personnage principal de l'extrait (en l'occurrence, Lycurgue) d'après d'autres textes littéraires afin de montrer l'intérêt de son apparition dans l'extrait à expliquer, lien avec un autre genre littéraire (en l'occurrence, la fable d'Ésope, dans un apologue présenté à l'intérieur d'un traité), avec l'apparition du personnage dans un autre texte du même auteur (en l'occurrence, les *Vies parallèles*), repérage d'une mise en abîme, des rapports activité/passivité entre les différents personnages... Le jury tient donc à exprimer son admiration devant les compétences linguistiques et culturelles, la maîtrise et la rigueur qu'il a pu percevoir dans les meilleures prestations.